



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES VOSGES DU SUD**

PLUi

**Compte-rendu COMITE DE PILOTAGE
PLUi
du 7 juin 2017**

**Synthèse du diagnostic
Lancement des groupes thématiques**

Communes	Noms	Présent	Absent / excusé
Anjoutey	Gilles MAGNY		
	Jean-Pierre BRINGARD		
	Yannick DOLADILLE		
Auxelles-Haut	Chantal BERGDOLL		
	François LEHMANN		
Auxelles-Bas	Odile RICHARD		
Bourg-sous-Châtelet	Armand NAWROT		
	Bruno WOLLITZ		
Chaux	André PICINELLI		
	Jacques MAUFFREY		
Étueffont	René BAZIN		
	Hervé GRISEY		
Felon			
Giromagny	Emmanuelle ALLEMANN		
	Jacques COLIN		
Grosagny	Maurice LEGUILLON		
	Gérard MEYER		
Lachapelle-sous-Chaux	Jean-Claude HUNOLD		
	Anne-Sophie PEUREUX		
Lachapelle-sous-Rougemont	Éric PARROT		
	Bernard ZENTNER		
Lamadeleine-Val-des-Anges			
Lepuix	Jean-Bernard MARSOT		
	Jean-Louis DEMEUSY		
Leval	Denis ILTIS		
	Hubert GUENIN		
	Marc JACQUEY		
Petitefontaine	Michel SCHNOEBELEN		
	Sylvie RINGENBACH		
Petitmagny			
Riervescemont	Marthe PELTIER		
Romagny-sous-Rougemont	Jeannine GENEVOIS		
	Fabien NICOD		
Rougegoutte	Guy MICLO		
	Rémi SCHWALM		

Communes	Noms	Présent	Absent / excusé
Rougemont-le-Château	Didier VALLVERDU		
Saint-Germain-le-Châtelet	Jean-Luc ANDERHUEBER		
	Alain MARCHAL		
	Valérie ORIAT-BELOT		
Vescemont	Claude PARTY		
	Claude TREBAULT		

AUTB	CCVS	PNRBV	DDT90
Anne QUENOT	Hélène MÉTIVET Estelle SCHMIDT	Frédéric MONIN-GUENOT (Absent excusé) Sabine VAUTRIN (Absente excusée)	Marlène CLÉMENTE



Cette réunion installe le comité de pilotage (COPIL) du PLUi de la Communauté de communes des Vosges du sud.

En effet, après avoir délibéré sur le lancement de la procédure PLUi (12 avril 2017) suite à la fusion des deux anciennes intercommunalités (CCHS et CCPSV) et après avoir organisé la gouvernance au sein de la première conférence intercommunale des maires (9 mai 2017), le COPIL se réunit pour échanger sur le diagnostic territorial et lancer l'organisation des groupes thématiques en vue de l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Monsieur Jean-Claude Hunold présente cet ordre du jour et rappelle que l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort (AUTB) accompagne la collectivité pour élaborer son PLUi.

La DDT (Madame Marlène Clémente) et le PNRBV (Monsieur Frédéric Monin-Guénot et Madame Sabine Vautrin) sont systématiquement invités aux réunions de travail du PLUi.

La réunion se présente en trois temps :

- Rappel du calendrier,
- Synthèse du diagnostic territorial,
- Mise en place des groupes thématiques.

La présentation est annexée au présent compte-rendu.

Rappel du calendrier

Monsieur Jacques Colin demande à ajouter les deux réunions complémentaires de la conférence intercommunale des maires, à savoir :

- avant le débat du PADD,
- avant l'arrêt du projet de PLUi.

➤ *Ajout des deux réunions dans le calendrier (diapo 2 de la présentation)*

Synthèse du diagnostic

La présentation est structurée par thématique avec un constat sur les forces, les faiblesses, les opportunités et les points de vigilance pour faire apparaître l'essentiel. Des pistes de réflexion sont ensuite proposées également par thématique pour préparer la construction du projet de territoire.

Quelques remarques ont été formulées :

- Au cours de la réunion, observations de Madame Anne-Sophie Peureux et de Monsieur Jacques Colin, Monsieur Guy Miclo et Monsieur Maurice Leguillon concernant la thématique du tourisme (diapo 28).

Parmi les atouts, il est demandé d'y ajouter :

- La présence du PNRBV sur la majeure partie du territoire de la CCVS,
- La randonnée et le cyclisme en tant qu'activité de nature,
- La proximité de la ville de Belfort, de l'Alsace et des sites touristiques de Haute-Saône.

Dans les faiblesses, il est précisé que ce n'est pas l'ensemble des bâtiments d'hébergement qui est fermé, car les « Bruyères » et Myrtilles » sont encore ouverts à l'accueil.

- Par écrit à l'issue de la réunion, observations de Madame Emmanuelle Allemann sur les thématiques suivantes :
 - Équipements et services (diapo 16) : parmi les atouts, l'offre de santé de proximité (médecins) semble suffisante. Toutefois, une récente étude de l'ARS sur le périmètre de l'ancienne CCHS fait apparaître un manque de médecins pour la prochaine décennie, les médecins installés actuellement étant proches de la retraite.
 - Déplacements (diapo 19) : le manque de transport en commun en termes de cadence et au regard de la ligne expérimentale n°40 peut venir compléter la liste des faiblesses dans ce domaine.
 - Économie (diapo 25) : Concernant les routes peu adaptées aux transports de poids lourds, il faut ajouter la carrière de Rougemont le Château à celle de Lepuix.

➤ *Ces diverses observations sont ajoutées dans la présentation*

Mise en place des groupes thématiques

Afin de co-construire le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), neuf groupes de travail sont mis en place.

Ces groupes se réuniront à partir de septembre sur deux périodes :

- Les groupes 1 à 5 se réuniront en septembre et octobre
- Les groupes 6 à 9 se réuniront en novembre et décembre.

Il est proposé que chaque groupe se réunisse deux fois et rende compte au COPIL de leurs travaux et propositions.

À l'intérieur de ce cadre général, toute souplesse est permise : des visites sur le terrain, des réunions complémentaires...

Pour chaque groupe, un élu membre du COPIL devient référent. Son rôle consiste à assurer la bonne coordination avec Monsieur Jean-Claude Hunold, l'AUTB et les élus participants. Les référents sont les suivants :

	N° du groupe	Thématique de groupe de travail	Référent (COFIL du 7 juin 2017)
septembre / octobre	Groupe 1	Logements	Madame Anne-Sophie PEUREUX
	Groupe 2	Patrimoine	Monsieur Jacques COLIN
	Groupe 3	Tourisme	Monsieur Claude PARTY
	Groupe 4	Économie 1 : le territoire, les lieux d'activités	Monsieur Jean-Pierre BRINGARD
	Groupe 5	Économie 2 : les nouvelles filières	Madame Emmanuelle ALLEMANN
novembre / décembre	Groupe 6	Déplacements	Monsieur Hervé GRISEY
	Groupe 7	Équipement et services	Monsieur Hervé BAZIN
	Groupe 8	L'eau	Monsieur Guy MICLO
	Groupe 9	Agriculture et forêt : entretien des espaces, paysage	Madame Marthe PELTIER

L'AUTB prépare les documents utiles au groupe de travail et prend contact avec le référent pour l'organisation et les invitations.

Les communes ont été invitées à inscrire les élus communaux volontaires dans les différents groupes. Certaines communes ont déjà leur liste, les autres seront sollicitées par mail à l'issue de ce COFIL.

Monsieur Jean-Claude Hunold précise que l'AUTB prendra contact à son retour de congés avec les élus référents des groupes de travail pour organiser le planning.

Avant de conclure la réunion, Madame Marlène Clément se présente et indique que le **Porter à Connaissance de l'Etat (PAC)** sera disponible début de l'automne et qu'il portera sur le complément au précédent PAC de l'ex CCHS.

La CCVS va donc disposer de deux PAC séparés.

Le premier PAC a été envoyé en mai 2015 (ex-CCHS) et est disponible sur le site de la DDT :

<http://www.territoire-de-belfort.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-et-construction/Urbanisme/Planification-et-documents-d-urbanisme/Porter-a-connaissance-PAC/2015>

Madame Anne-Sophie Peureux interroge Madame Marlène Clément sur la nécessité de prendre une délibération pour appliquer le décret du 28 décembre 2015 instaurant un **contenu modernisé du PLU** entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

Suite aux renseignements pris en DDT, Madame Marlène Clément confirme que la délibération de prescription du PLUi vaut application du décret. Il n'y a donc pas lieu de reprendre une délibération.

La séance est levée.